

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT : HAUTE
VIENNE

Arrondissement :
LIMOGES

Canton :
CONDAT/VIENNE
Commune : SOLIGNAC

**Nombres de
membres**

En Exercice	19
Présents	12
Votants	15

Date de convocation

05/06/2025

Date d'affichage

06/06/2025

Délibération n° 2025DEL023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SOLIGNAC**

Séance publique du 10 juin 2025

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

Présents :

Mmes, BOURGER, CARLIER, COMES, GUITARD, MM BRUNET, CHAZELAS, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, LEYRIS, PECHER, PORTHEAULT, RECORD,

Absents et excusés :

DUPIN donne procuration à Fabrice RECORD
FOURGEAUD donne procuration à Stéphane COLDEBOEUF
Nicole BAYLE donne procuration à Caroline BOURGER

Laure GRAPTON, Claire MOURNETAS, Nathalie COIGNAC, Alain LAFEUILLE absents

Maryvonne COMES a été élue secrétaire de séance.

Objet : autorisation de signature d'une convention avec l'école et FOAP'S association Skateboard et BMX

La municipalité a le projet d'aménager un skatepark à proximité du pôle jeunesse de Solignac. Il est nécessaire de définir les temps d'utilisation des enfants scolarisés à l'école de Solignac et des jeunes adhérents à l'association FOAP'S Skateboard et BMX.

Il vous est demandé d'autoriser le maire à signer une convention avec l'école de Solignac et l'association FOAP'S et BMX pour le projet de planning d'utilisation du futur skatepark.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Autorise M. le Maire à signer la convention avec l'école et l'association FOAP'S et BMX
- Autorise le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier ;

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, le 11/06/2025

Certifié exécutoire par Alexandre
PORTHEAULT, Maire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 13/06/25
Et la publication le 13/06/25



Alexandre PORTHEAULT

Envoyé en préfecture le 16/06/2025

Reçu en préfecture le 16/06/2025

Publié le



ID : 087-218719201-20250616-2025DEL023-DE

